

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 mars 2023 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Yvan Côté, Maire
- M. Michel Cordeau, conseiller
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
- M. Steeve Gauthier, conseiller
- M. Claude Tessier, conseiller
- M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

ABSENCES MOTIVÉES :

- Mme Jocelyne Boivin, conseillère
- M. Steeve Gauthier, conseiller

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 février 2023 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Autres sujets ;
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-23-03-20-01 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 2023

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-23-03-20-02 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 20 février 2023 est adopté.

ADOPTÉ

5.- Adoption des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de février 2023 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de février 2023.

CA-23-03-20-03 Sur proposition de M. Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de février 2023 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de mars 2023.

CA-23-03-20-04 Sur proposition de M. Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

M. le maire mentionne qu'il y a eu un total de 7 permis qui ont été délivrés en février.

CA-23-03-20-05 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de janvier.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

- Suivi du dossier concernant les règlements relatifs à l'hébergement touristique;
- Suivi du dossier de la réserve foncière;
- Vérification des différentes subventions pour différents (FRR, PRACIM, PRABAM, FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE);
- Gestion des différents dossiers administratifs.

CA-23-03-20-06 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9.- Autres sujets

Il n'y a pas d'autres sujets à ajouter.

10.- Période de questions

Il n'y a pas eu de questions.

11.- Levée de la séance

La séance est levée.

CA-23-03-20-07 Sur proposition de M. Yvan Duval il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h40.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier